

bureaux régionaux. Les demandes d'ordre général peuvent être transmises par leur intermédiaire. Toute demande se rapportant au financement des exportations pour une région donnée doit être adressée au directeur du service approprié dans le Groupe de financement des exportations de la SEE, à Ottawa. On trouvera les adresses et numéros de téléphone de tous les bureaux régionaux de la SEE sous la rubrique «Adresses utiles» du présent Guide.

Programme de développement des marchés d'exportation

Le 1^{er} avril 1987, le ministère des Affaires extérieures regroupait le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et le Programme des projets de promotion en un seul programme, sous le nom de PDME.

Le nouveau PDME a été conçu pour accroître les efforts de commercialisation du secteur privé. Il vise à aider ceux qui en font partie à se lancer dans des activités qu'ils ne voudraient ou ne pourraient pas entreprendre seuls.

Le Programme apporte une aide tant aux activités d'initiative gouvernementales qu'à celles qui sont organisées à l'initiative des industries.

Activités d'initiative gouvernementale - foires et missions commerciales

Dans ces cas, le gouvernement assume une partie du coût de la participation à des stands nationaux lors d'expositions commerciales se tenant à l'extérieur du Canada. Il commandite des missions commerciales composées de Canadiens du monde des affaires se rendant à l'étranger pour y reconnaître les possibilités offertes par les marchés. Il accueille des missions venant au Canada, composées de représentants des secteurs privé et public étrangers, susceptibles d'exercer une influence sur les ventes à l'exportation. Aucune limite ne s'applique à la participation à ces missions. Dans le cas des foires, une